

Service animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
SR

09

R A P P O R T

OBJET : FINANCEMENT DE FETES ET MANIFESTATIONS

Il est proposé d'attribuer, aux associations socio-éducatives, les subventions suivantes pour un montant total de 7 300 €, consenties sous la forme d'une participation financière à l'organisation de fêtes et manifestations sur le territoire messin.

Le 11 mars 2011, l'association Familiale de Metz-Vallières » en lien avec l'association des Parents d'Elèves de la Corchade, a organisé un défilé carnavalesque dans les rues du quartier avec pour objectif de rassembler les enfants du secteur autour d'actions d'animation (préparation du défilé, maquillage, confection du bonhomme carnaval, etc.) et d'un goûter convivial avec les familles. Le coût total de cette opération s'élève à 1 100 €; il est proposé d'accorder une participation financière à hauteur de 300 €.

L'association « Dounia » organise les « Ailes de la diversité », une action d'accompagnement de projets innovants ou structurants de jeunes âgés de moins de 30 ans. Suite à un appel à projets, 12 initiatives ont été retenues par un jury composé de représentants de grandes entreprises, d'institutions et d'organisations à caractère culturel ou sportif. Les projets sélectionnés se verront offrir un accompagnement d'un an par les structures partenaires et bénéficieront d'un soutien technique, logistique, pédagogique, voire financier.

Dans un souci de cohérence territoriale, l'opération se fera en lien avec le dispositif de soutien à l'initiative des jeunes Envie d'Agir puisque les candidats non retenus pourront solliciter l'appui des acteurs du Club des Partenaires et l'action de ce dernier sera valorisée tout au long de l'opération.

De plus, Dounia travaillera à la sensibilisation des publics les plus éloignés des dispositifs afin des les y rapprocher. Enfin, l'association organise le 5 avril 2011, dans la grande salle de l'Arsenal à Metz, une cérémonie de remise des prix qui sera également l'occasion de fêter les dix ans d'activité de la structure au service de la diversité. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 82 364 € et Dounia reçoit pour l'occasion le soutien de la Caisse d'Épargne (35 000 €), de la Fondation TF1 (aide en nature), de Mirabelle TV (soutien technique), du Républicain Lorrain (aide en nature), du Conseil Général de la Moselle (20 000 €) et de l'ACSé (10 000€). L'Association sollicite à ce titre le soutien de la Ville de Metz.

Il est proposé de s'associer à cette opération par la prise en charge d'un parrainage sous forme de suivi pédagogique de l'un des 12 lauréats (aide au montage de projet, soutien technique dans la mise en œuvre de celui-ci, et, le cas échéant, soutien financier dans le cadre du dispositif Envie d'agir), un soutien en termes de communication et l'attribution d'une subvention de 4 000 €.

Les 28 et 29 mai 2011, l'association « Vallières en Fête » organise la huitième édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières et à cette occasion, une série d'ateliers et d'animations seront proposés à tous les publics du secteur (4 000 à 5 000 personnes attendues). Concernant cette opération (coût total de 12 850 €), l'association sollicite 500 € auprès du Conseil Régional, prévoit 200 € de sponsoring et 9 650 € de recettes de participation du public et des partenaires/exposants. Il est proposé d'accorder une aide financière de 2 500 € pour cette action sachant que la Ville apportera également une aide matérielle et en communication.

Le 05 juin 2011, l'association « Oui, Vivre en Outre-Seille » organise une fête de quartier et souhaite profiter de cette occasion pour proposer des actions d'animation à l'intention des habitants d'Outre-Seille (invitation d'artistes, musiciens, chanteurs, magiciens, etc.). Concernant ce projet (coût total de 720 €), l'association prévoit 220 € de recettes et sollicite une aide financière de 500 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : FINANCEMENT DE FETES ET MANIFESTATIONS

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant 7 300 €.

- Association Familiale de Metz-Vallières	300 €
- Association DOUNIA	4 000 €
- Association Vallières en Fête	2 500 €
- Association Oui Vivre en Outre-Seille	500 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI